

Mars 2024

Chers parents,

Afin d'organiser au mieux la rentrée scolaire d'août 2024, nous vous demandons de nous communiquer les informations suivantes :

- ◆ **Pour les enfants qui quittent l'Interlude au 31 juillet 2024**, merci de nous adresser un mail de résiliation (délai fin avril).
- ◆ **Pour les enfants qui continuent ou qui intègrent l'Interlude à la rentrée scolaire 2024**, nous vous demandons de remplir l'inscription, les attestations de travail et le planning ci-joint.

Les horaires de 1ère Harmos sont les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h à 11h30

Mercredi matin ainsi que tous les après-midis congé.

Les horaires de 2ème Harmos sont les suivants :

Lundi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 15h10

Mardi de 8h à 11h30 et après-midi congé

Mercredi de 8h à 11h30 et après-midi congé

Jeudi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 15h10

Vendredi matin et après-midi congé.

Le premier jour d'école, il n'y a pas d'accueil à l'Interlude avant 11h30.

Les enfants ayant congé le premier lundi après-midi sont accueillis sur demande préalable par mail (prestation facturée).

Selon notre règlement, les inscriptions sont définitives pour toute l'année scolaire 2024-2025

(Règlement disponible sur le site www.tartine-et-chocolat.net ou sur demande au personnel)

Nous vous demandons de nous retourner rapidement les documents ci-joint signés, au plus tard pour le **28 mars**, ceci afin de pouvoir vous dire au plus vite si nous pouvons accueillir votre enfant les jours demandés.

En vous remerciant de votre compréhension, nous vous prions de recevoir, chers parents, nos meilleures salutations.

La Directrice

Aline Gerber

La responsable de l'Interlude

Jennifer Testaz

Crèche et Direction

Aline Gerber

032 757 11 65

tartinechocolat@bluewin.ch

www.tartine-et-chocolat.net

Interlude

Jennifer Testaz

032 757 20 55

interlude.tartinechocolat@bluewin.ch

www.tartine-et-chocolat.net

Comptabilité

Valentina Neipp

079 637 53 32

comptabilite.tartinechocolat@bluewin.ch